

**FONDS ENTREPRENEURIAL POUR ENFANTS DEFAVORISES ASBL
(EN ABREGE : FEED ASBL)**

Siège social : Avenue du Manoir 87 à 1410 Waterloo

Numéro d'entreprise : 0667.902.606

Les statuts de l'ASBL ont été modifiés pour la dernière fois le 30 juin 2022 – Date de publication aux Annexes du Moniteur Belge : le 1^{er} août 2022 (réf. : 220 92 192)

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2024

Comparatifs : Comptes annuels au 31 décembre 2023

Les comptes annuels de l'ASBL Fonds Entrepreneurial pour Enfants Défavorisés au 31 décembre 2024 ont été arrêtés par les Membres de son Conseil d'administration le **24 mars 2025**.

Ces mêmes comptes seront approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire des Membres qui se tiendra le **26 juin 2025**.

Les comptes annuels sont établis **en euros**.

Le **Conseil d'administration** se compose des personnes suivantes :

- Madame P (Pascale) Delcomminette, Présidente du Conseil d'administration, domiciliée à 4540 Amay, Rue Fays 12
- Madame I (Isabelle) Rasmont, Administratrice déléguée, domiciliée à 1410 Waterloo, Avenue du Manoir 87
- Madame M (Muriel) Gysens, Administratrice, domiciliée à 4450 Juprelle, Chaussée de Tongres 467 - B1 (fin de mandat : le 29 avril 2024)
- Monsieur Y (Yves) Prete, Administrateur, domicilié à 4671 Blégny, Rue Vieille Foulurie 1
- Monsieur E (Eric) Domb, Administrateur, domicilié à 7940 Brugelette, Domaine de Cambron 1 (fin de mandat : le 28 avril 2024)
- Monsieur A (Alexandre) Cleven, Administrateur, domicilié à 1420 Braine-l'Alleud, Avenue de la Corniche 1 (fin de mandat : le 31 octobre 2024)
- Monsieur L (Louis) Smal, Administrateur, domicilié à 4620 Fléron, Rue de l'Avouerie 2/2
- Monsieur P (Pierre) Crevits, Administrateur, domicilié à 5100 Namur, Rue des Pacages 15
- Monsieur D (Diégo) Aquilina, Administrateur, domicilié à 4432 Ans, Rue du Château 3
- Monsieur J (Jean) Fossion, Administrateur, domicilié à 1970 Wezembeek-Oppem, Domaine Fuji 6
- Monsieur JF (Jean-François) Mouchet, Administrateur, domicilié à 6531 Thuin, Sentier Maquet 1

WK

Avenue du Manoir 87
BE-1410 Waterloo
BE0667.902.606

Bilan interne ASBL

EUR

Schéma complet

		Ex. 2024 Rep 2024 --> Clô 2024 01/01/2024 - 31/12/2024	Ex. 2023 Rep 2023 --> Clô 2023 01/01/2023 - 31/12/2023
ACTIFS CIRCULANTS		215.163,24	216.342,81
Créances à plus d'un an	29	50.000,00	50.000,00
Autres créances	291	50.000,00	50.000,00
291010 PRET SOLIDARITE-LOGEMENT ASBL		50.000,00	50.000,00
Créances à un an au plus	40/41	16.634,53	18.619,64
Créances commerciales	40	14.134,53	16.119,64
400000 CLIENTS		14.134,53	11.065,64
404000 PRODUITS A RECEVOIR			5.054,00
Autres créances	41	2.500,00	2.500,00
413000 SUBSIDES A RECEVOIR		2.500,00	2.500,00
Valeurs disponibles	54/58	147.890,08	147.084,54
550100 CRELAN BE15 1030 4815 6730		147.890,08	147.084,54
Comptes de régularisation	490/1	638,63	638,63
491100 INTERETS COURUS NON ECHUS		638,63	638,63
Montant total de l'actif		215.163,24	216.342,81

W

FEED

Avenue du Manoir 87
BE-1410 Waterloo
BE0667.902.606

Bilan interne ASBL

Schéma complet

EUR

		Ex. 2024 Rep 2024 --> Clô 2024 01/01/2024 - 31/12/2024	Ex. 2023 Rep 2023 --> Clô 2023 01/01/2023 - 31/12/2023
FONDS SOCIAL			
Fonds affectés	10/15	124.006,45	135.704,79
130100 FONDS DE RESERVE	13	50.000,00	50.000,00
		50.000,00	50.000,00
Bénéfice reporté	140	74.006,45	85.704,79
140000 RÉSULTATS REPORTÉS		74.006,45	85.704,79
PROVISIONS			
Provisions pour risques et charges	16	91.000,00	70.000,00
Autres risques et charges	160/5	91.000,00	70.000,00
163/5		91.000,00	70.000,00
165100 PROVISIONS "PROJETS DES INSTITUTIONS"		91.000,00	70.000,00
DETTES			
Dettes à un an au plus	17/49	156,79	10.638,02
Dettes commerciales	42/48	156,79	10.638,02
Fournisseurs	44		5.479,46
440000 FOURNISSEURS	440/4		5.479,46
			5.479,46
Acomptes reçus sur commandes	46		5.000,00
461000 ACOMPTE RECU			5.000,00
Dettes fiscales; salariales et sociales	45	156,79	158,56
Impôts	450/3	156,79	158,56
450000 DETTES FISCALES ESTIMEES		156,79	158,56
Montant total du passif		215.163,24	216.342,81

M

Avenue du Manoir 87
BE-1410 Waterloo
BE0667.902.606

Bilan interne ASBL

EUR

Schéma complet

		Ex. 2024 Rep 2024 --> Clô 2024 01/01/2024 - 31/12/2024	Ex. 2023 Rep 2023 --> Clô 2023 01/01/2023 - 31/12/2023
COMPTE DE RESULTATS			
Ventes et prestations	70/74	148.614,53	135.530,64
Chiffre d'affaires	70	100.682,50	109.510,00
701000 CHARITY DINNER		98.255,00	105.770,00
702000 CHARITY DINNER - VENTES DIVERSES		2.427,50	3.740,00
Cotisations; dons; legs et subsides	73	47.932,03	26.020,64
731000 DONS - PERSONNES PHYSIQUES		5.025,00	10.985,00
731001 DONS - SOCIETES		40.407,03	12.535,64
733000 SUBSIDES		2.500,00	2.500,00
Coût des ventes et des prestations	60/64	(161.951,25)	(111.099,34)
Services et biens divers	61	(50.516,23)	(65.550,78)
613001 FRAIS PUBLICATION AU MONITEUR BELGE		(157,91)	
613200 FRAIS DE SECRETARIAT			(5.100,15)
613210 FRAIS DE GESTION SITE WEB ET EMAILS		(7,44)	(18,03)
613220 HONORAIRES DIVERS		(425,92)	
614600 ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE		(142,03)	(125,64)
615100 FETE DE ST NICOLAS-CADEAUX /ENFANTS		(5.225,32)	(3.085,62)
615210 CHARITY DINNER - DEPENSES		(44.064,02)	(53.562,36)
615220 PAQUES - DEPENSES		(493,59)	
615300 FRAIS DE DEPLACEMENT			(247,80)
616200 FRAIS DE TELEPHONE			(5,00)
616590 FRAIS DE RECEPTION			(2.580,16)
617000 PERSO INTERI/PERS MISES A LA DISP DE ASS			(826,02)
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises(+)(-)	635/8	(21.000,00)	(45.000,00)
638001 DOT PROV "PROJETS DES INSTITUTIONS"		(91.000,00)	(45.000,00)
638100 UTIL PROV "PROJETS DES INSTITUTIONS"		70.000,00	
Autres charges d'exploitation	640/8	(90.435,02)	(548,56)
643001 DONS - L'ACCUEIL ASBL		(40.136,90)	
643004 DONS - LE PHARE ASBL			(390,00)
643005 DONS - LE CARTEL ASBL		(36.476,00)	
643006 DONS - LES CAILLOUX ASBL		(13.665,33)	
644100 TAXE COMPENSATOIRE		(156,79)	(158,56)
Résultat positif (négatif) d'exploitation (+)(-)	9901	(13.336,72)	24.431,30
Produits financiers	75	2.359,84	1.054,00
Produits des actifs circulants	751	1.359,84	
751000 PRODUITS DES ACTIFS CIRCULANTS		1.359,84	
Autres produits financiers	752/9	1.000,00	1.054,00
756000 PRODUITS FINANCIERS DIVERS			54,00
756010 INTERETS SUR PRETS		1.000,00	1.000,00
Charges financières	65	(13,50)	(0,01)
Charges des dettes	650	(13,50)	(0,01)
650000 INT COMMI ET FRAIS AFFERENTS AUX DETTES		(13,50)	(0,01)
Résultat positif (négatif) courant (+)(-)	9902	(10.990,38)	25.485,29
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	9903	(10.990,38)	25.485,29
Impôts	67	(707,96)	(300,00)

Avenue du Manoir 87
BE-1410 Waterloo
BE0667.902.606

Bilan interne ASBL

EUR

Schéma complet

		Ex. 2024 Rep 2024 --> Clô 2024 01/01/2024 - 31/12/2024	Ex. 2023 Rep 2023 --> Clô 2023 01/01/2023 - 31/12/2023
Impôts belges sur le résultat de l'exercice	670	(707,96)	(300,00)
670210 PRECOMPTE MOBILIER RETENU		(707,96)	(300,00)
Résultat positif (négatif) de l'exercice	9904	(11.698,34)	25.185,29
AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS			
Résultat positif (négatif) à affecter	9906	74.006,45	85.704,79
Résultat positif (négatif) de l'exercice à affecter	9905	(11.698,34)	25.185,29
Résultat positif (négatif) de l'exercice antérieur reporté	14P	85.704,79	60.519,50
790000 RESULTAT POSITIF EX ANT REPORTE		85.704,79	60.519,50
Résultat positif (négatif) à reporter	(14)	74.006,45	85.704,79

K

FEED

Page : 5

Avenue du Manoir 87
BE-1410 Waterloo
BE0667.902.606

Bilan interne ASBL

EUR

Schéma complet

	Ex. 2024 Rep 2024 --> Clô 2024 01/01/2024 - 31/12/2024	Ex. 2023 Rep 2023 --> Clô 2023 01/01/2023 - 31/12/2023
Reclassement bilantaire		



- 26.06.2025





FONDS ENTREPRENEURIAL POUR ENFANTS DEFAVORISES ASBL

Avenue du Manoir 87

1410 Waterloo

BE 0667.902.606

ANNEXE RELATIVE AUX COMPTES CLOTURES AU 31 DECEMBRE 2024

1. Résumé des règles d'évaluation

Les comptes annuels ont été établis conformément aux prescriptions du Livre 3 de l'Arrêté Royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations. En résumé, les règles d'évaluation adoptées par le Conseil d'administration de l'ASBL sont les suivantes :

Créances

Les créances sont inscrites à l'actif du bilan à leur valeur nominale et font l'objet de réductions de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis.

Valeurs disponibles

Les valeurs disponibles sont portées à l'actif du bilan à leur valeur nominale.

Fonds de réserve

Le fonds de réserve est alimenté à la discrétion des Membres du Conseil d'administration en fonction des résultats enregistrés annuellement. Son utilisation est sujette à l'approbation des membres de l'Assemblée générale.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges ont pour objet de couvrir les engagements pris envers les maisons d'accueil soutenues par l'ASBL (actuellement : Le Cartel à Comblain-au-Pont, le Foyer du Burnot à Profondeville, l'Accueil à Gosselies et le Domaine des Enfants Les Cailloux à Uccle). Ces provisions sont individualisées par maison.

Dettes

Les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

2. Adaptation des règles d'évaluation

Pas d'application.

3. Evolution des fonds propres

	EUR
Début de la période	135 704,79
Perte de la période	(11 698,34)
Fin de la période	<u>124 006,45</u>

4. Détail du patrimoine

AVOIRS	EUR	DETTES	EUR
Créance à plus d'un an	50 000,00		
Créances à un an au plus	16 634,53		
Valeurs disponibles	147 890,08	Provisions « dons »	91 000,00
Intérêts courus non échus	638,63	Dettes à un an au plus	156,79
	<u>215 163,24</u>		<u>91 156,79</u>
FONDS PROPRES	-		124 006,45
	<u>215 163,24</u>		<u>215 163,24</u>

Waterloo, le 24 mars 2025
Isabelle Rasmont
Administratrice déléguée

FONDS ENTREPRENEURIAL POUR ENFANTS DEFAVORISES ASBL (EN ABREGE: FEED ASBL)

Détail et évolution des provisions pour risques et charges

	<u>Provisions</u> <u>31/12/23</u>	<u>Utilisations</u> <u>2024</u>	<u>Dotations</u> <u>2024</u>	<u>Reprises</u> <u>2024</u>	<u>Provisions</u> <u>31/12/24</u>
<i>Projets des institutions</i>					
Le Foyer de Burnot	0,00	0,00	37.000,00	0,00	37.000,00
Le Cartel (1)	25.000,00	36.476,00	23.476,00	0,00	12.000,00
L'Accueil (2)	45.000,00	40.136,90	5.000,00	4.863,10	5.000,00
Les Cailloux (3)	0,00	13.665,33	50.665,33	0,00	37.000,00
	<u>70.000,00</u>	<u>90.278,23</u>	<u>116.141,33</u>	<u>4.863,10</u>	<u>91.000,00</u>

Détail des utilisations des provisions

- (1) Aménagement d'une annexe destinée à accueillir les familles, construction / aménagement d'une plaine de jeux, achat de vélos pour deux jeunes
(2) Rénovation et aménagement de la cuisine – Espace « bébés » (jugée non conforme par les services de l'ONE), rénovation et aménagement de la salle de bains – Espace « bébés » (jugée non conforme par les services de l'ONE), climatisation des vérandas, financement partiel d'un véhicule Toyota sept places
(3) Electroménager (lave-vaisselle et sèche-linge professionnels)

Waterloo, le 24 mars 2025



**FONDS ENTREPRENEURIAL POUR ENFANTS DEFAVORISES ASBL
(EN ABREGE : FEED ASBL)**

RAPPORT D'ACTIVITES 2024

WATERLOO, LE 24 MARS 2025

Partena
PROFESSIONAL



CONCORDES
A V O C A T S

uhoda

PHOENIX
BUSINESS INTELLIGENCE
RAISING YOUR BUSINESS FROM THE ASHES

John Cockerill
Foundation



synchrone
PARTNER OF YOUR DIGITAL GROWTH

pwc



FONDS ENTREPRENEURIAL POUR ENFANTS DEFAVORISES ASBL (EN ABREGE : FEED ASBL)

RAPPORT D'ACTIVITES 2024

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous faire rapport sur les activités de l'ASBL Fonds Entrepreneurial pour Enfants Défavorisés (« l'ASBL », « l'Association » ou « notre Association ») en 2024.

Liminaire

Notre Association a été constituée le 20 décembre 2016.

Elle a pour principal objet d'offrir une aide matérielle et un support financier à des maisons d'accueil pour enfants mineurs en difficultés (maisons agréées par la Fédération Wallonie-Bruxelles dans le cadre de l'Aide à la Jeunesse).

Aujourd'hui, nous soutenons quatre maisons d'accueil : Le Cartel à Comblain-au-Pont, Le Foyer de Burnot à Profondeville, L'Accueil à Gosselies et le Domaine des Enfants Les Cailloux à Uccle.

Activités – Bilan et compte de résultats au 31 décembre 2024

L'ASBL a clôturé son exercice comptable par une perte à affecter de EUR 11.698,34. Une provision pour risques et charges de EUR 91.000,00 a été constituée afin de couvrir les frais liés aux projets « 2025 » des quatre maisons d'accueil précitées.

En 2024 et comme par le passé, notre Association a continué à gâter les enfants des quatre maisons à l'occasion des fêtes de Saint-Nicolas et de Pâques. En 2024, un montant de EUR 5.225,32 a ainsi été consacré à ces deux fêtes.

Le dîner de gala que nous avons organisé le 6 décembre 2024 s'est clôturé par un boni de EUR 108.288,48 (boni de EUR 85.645,64 pour notre dîner de gala du 8 décembre 2023). Ce résultat est détaillé dans un rapport séparé et spécifique que nous avons établi à l'attention de nos partenaires (cf. Annexe # 1).

En février 2022, un prêt de EUR 50.000,00 a été accordé à l'ASBL Solidarité Logement. Ce prêt, comptabilisé sous le poste « Créance à un an au plus », a permis à l'ASBL précitée de financer des travaux de rénovation et d'aménagement d'un immeuble destiné aux plus démunis. Il est rémunéré à concurrence de 2% l'an. Les intérêts courus non échus au 31 décembre 2024 s'établissaient à EUR 638,63 (montant identique au 31 décembre 2023).

Au 31 décembre 2024, nous disposons de valeurs disponibles auprès de la Banque Crelan pour un montant de EUR 147.890,08 (EUR 147.084,54 au 31 décembre 2023).



Quant à nos créances à un an au plus, elles s'élevaient à EUR 16.634,53 au terme de l'exercice comptable 2024 (EUR 18.619,64 au 31 décembre 2023).

L'ensemble des créances « commerciales » ouvertes au 31 décembre 2024 (EUR 14.134,53) ont été recouvrées durant les premiers mois de 2025.

Les créances à un an au plus enregistraient par ailleurs un subside à recevoir de la Loterie Nationale (EUR 2.500,00). Entre-temps, le subside a été reçu.

Notre fonds de réserve s'établissait toujours à EUR 50.000,00 (montant inchangé depuis le 31 décembre 2023).

Au terme de l'exercice comptable 2024, notre bilan révélait des résultats reportés pour un montant de EUR 74.006,45 (EUR 85.704,79 au 31 décembre 2023).

Les provisions « Dons » constituées en faveur des quatre maisons d'accueil que nous soutenons s'élevaient à EUR 91.000,00. Ces provisions sont détaillées en annexe (cf. Annexe # 3). Au 31 décembre 2023, le total des provisions pour risques et charges s'élevait à EUR 70.000,00.

Au 31 décembre 2024, le passif du bilan de notre Association révélait la taxe compensatoire des droits de succession à payer (EUR 156,79). A l'issue de l'exercice comptable 2023, les dettes à un an au plus comptabilisaient un montant de EUR 10.638,02.

En 2024, des dons en numéraire ont été reçus à concurrence de EUR 45.432,03 (EUR 23.520,64 en 2023). Ces dons proviennent tant de personnes physiques que de personnes morales.

Les autres comptes de résultats sont détaillés dans le rapport séparé et spécifique que nous avons établi à l'attention de nos partenaires (cf. Annexe # 1).

Les comptes annuels au 31 décembre 2024, tels qu'arrêtés par notre Conseil d'administration en date du 24 mars 2025, sont joints au présent rapport d'activités (cf. Annexe # 2).

Activités prévues en 2025

En 2025, nous continuerons à venir en aide aux maisons que nous soutenons et à intensifier nos actions au profit des enfants. Nous continuerons à leur faire bénéficier de la bienveillance de nos Partenaires mais aussi de nos contacts auprès d'entreprises telles que Pairi Daiza, Synchron, PRIMINFO, La Chocolaterie Galler, Chez Blanche, ...

Notre dîner de gala de 2025 aura lieu le 20 novembre prochain au Palais des Congrès de Liège. Cette année, notre priorité sera d'accroître significativement le nombre de participants au dîner, tout en veillant, une fois encore, à limiter le niveau de « no show ». Pour ce faire, nous prévoyons d'impliquer davantage l'ensemble de nos partenaires et de solliciter leurs propres « business contacts » - [#feedmuchstrongertogether](https://www.instagram.com/feedmuchstrongertogether).



A l'instar des années précédentes, nous veillerons à organiser une fête de Saint-Nicolas et de Pâques pour les enfants.

Renouvellement de la demande d'agrément en tant qu'institution autorisée à délivrer des attestations fiscales

Une demande visant le renouvellement de notre agrément pour une période complémentaire de six ans a été introduite auprès de l'Administration compétente au sein du SPF Finances. Nous sommes toujours dans l'attente de leur décision.

Nous tenons à remercier tous nos partenaires, sans exception, pour l'attention qu'ils nous témoignent, pour leur bienveillance et pour leur grande générosité.

Merci aussi à l'ensemble de nos bénévoles pour leurs encouragements et leur soutien indéfectible.

Et last but not least, un immense merci aux membres du personnel des maisons d'accueil que nous soutenons pour l'attention et l'amour qu'ils témoignent aux enfants.

Waterloo, le 24 mars 2025.

Annexes :

1. Dîner de gala du 6 décembre 2024 – Rapport financier
2. Comptes annuels 2024 arrêtés par le Conseil d'administration de notre Association
3. Mouvements des provisions pour risques et charges d'une année à l'autre (2024 vs 2023)



FONDS ENTREPRENEURIAL POUR ENFANTS DEFAVORISES ASBL

Avenue du Manoir 87
1410 Waterloo
BE 0667.902.606

BUDGET POUR L'EXERCICE SOCIAL 2025

RECETTES DE LA PERIODE	
❖ Recettes « Dîners »	150.000,00
❖ Reprises et utilisations de provisions	91.000,00
	241.000,00
DEPENSES DE LA PERIODE	
❖ Dépenses « Dîners »	50.000,00
❖ Dépenses au profit des Institutions	-
· Le Foyer du Burnot	37.000,00
· Le Cartel	12.000,00
· L'Accueil	5.000,00
· Les Cailloux	37.000,00
❖ Dotations aux provisions pour risques et charges (Projet des Institutions)	80.000,00
❖ Fête de Saint-Nicolas au profit des enfants	6.000,00
❖ Frais administratifs et autres frais divers	10.000,00
	237.000,00
BONI DE LA PERIODE	4.000,00

Isabelle Rasmont
Administratrice-Déléguée